

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2021

Présents : tous les membres en exercice

Secrétaire de séance : Dany BONNAIRE

La séance ouverte,

Le précédent compte rendu du conseil municipal du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

EGLISE

Les travaux intérieurs sont toujours en cours. Le sol est réalisé.

L'aménagement de la remise est également en cours, le sol est réalisé. A noter qu'en ce qui concerne le bois pour la mezzanine, l'entreprise a informé d'un retard de livraison.

Choix du mobilier et des équipements (sonorisation, éclairage, écran, scène, rideaux...)

- Concernant les sièges, et suivant un test effectué dans la salle des fêtes, il est décidé dans un premier temps d'installer 100 chaises : 50 posées en escalier sur une estrade et 50 à même le sol.
- Pour les autres matériels, quatre sociétés spécialisées ont été sollicitées dont les offres ont fait l'objet d'une étude comparative établie par l'architecte et présentée par Madame le maire. Après étude de chaque proposition il est décidé à l'unanimité de retenir Infiny groupe pour la totalité des lots, à savoir :

Vidéo	28 101,12 €
Sonorisation	19 451,28 €
Eclairage	5 328,51 €
Structure scène	3 896,80 €
Rideaux	7 251,40 €
Armoire	2 000,00 €
Câblages	920,00 €
TOTAL HT	66 949,11 €

Choix du nom du lieu : la dénomination « Espace Culturel Saint Germain » est retenue à la majorité. Une plaque sera apposée sur le bâtiment mentionnant le nom des parrains présents le jour de l'inauguration.

Date de l'inauguration : sous réserve de l'achèvement des travaux et des conditions sanitaires, elle est fixée au 18 septembre 2021, à l'occasion des journées du patrimoine.

Elle pourrait se dérouler en deux temps : inauguration officielle le matin et spectacle en soirée pour les habitants, suivi d'un moment convivial.

En cas de retard dans les derniers travaux et par suite pour le passage de la commission de sécurité, l'inauguration serait reportée au 23 octobre 2021.

ESPACE STANISLAS BOGÜCZ (RUINE CATIL)

En attente de la pose d'une rampe sur l'escalier.

Pour faire suite à la dénomination « Espace Stanislas Bogücz » de ce lieu, une plaque y sera apposée courant septembre 2021.

VOIRIE

- La mise à jour de la voirie communale se poursuit en partenariat avec Mme Lannuzel
Délimitation du chemin du Moulon : Le 13 juillet une réunion a eu lieu sur place. Un procès-verbal sera transmis par Mme Lannuzel, géomètre.
- Passage de la fibre : des difficultés ont été répertoriées avec différents propriétaires mais lors de la réunion du 16 juillet en mairie avec l'assistante foncière d'ADN des solutions ont pu être trouvées.
- Location d'une épareuse pendant une semaine : Elle a permis l'entretien de bon nombre de chemins. Une location ponctuelle est donc envisagée à l'avenir.
- Étroitesse du pont chemin des chênes direction La Veyrasse : un aménagement est envisagé pour lequel un chiffrage est demandé.

PANNEAUX D'INFORMATION

- Renouvellement des panneaux du « Parcours de Roussas », la commande a été effectuée mais en raison des congés la prestation ne sera réalisée qu'à partir d'août.
- Panneaux d'information lumineux : la commune souhaitant s'équiper de ce type de panneaux, une mise en concurrence est lancée.

DOSSIER SDED POSTES ESCOMBES ET ROUSSAS

Les travaux initiés par le SDED sont en cours mais une difficulté est apparue au lotissement des lavandes, à savoir que deux propriétaires refusent que des tranchées soient effectuées sur leur propriété.

Pour contourner cette difficulté les travaux nécessaires génèreraient un coût supplémentaire de 13 129,70 € à charge de la commune.

Le conseil municipal refuse cette dépense supplémentaire et décide donc de laisser les poteaux en place.

Un courrier sera envoyé aux deux propriétaires concernés pour leur demander d'élaguer la végétation sous les lignes aériennes restées en place.

EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Une réunion en présence de la commission départementale de fleurissement et du service technique a eu lieu le 1^{er} juillet.

Au cours de la visite du village, de nombreux conseils ont été donnés sur l'aménagement des divers espaces verts, ce en vue d'une éventuelle inscription au concours des villes et villages fleuris 2022 pour l'obtention de la « 2^{ème} fleur ».

DIVERS

- Les tests éclairage des bâtiments patrimoniaux ont bien été effectués le 22 juin 2021. Le sanctuaire et la petite chapelle, le château et l'espace Bogücz sont désormais éclairés en soirée.
- Modification du chauffage de la bibliothèque : le système actuel présentant des dysfonctionnements sera remplacé par une installation réversible chauffage/climatisation.

COVID : ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur l'autorisation d'exploiter une unité de valorisation et de traitement multi-filières de déchets non dangereux sur la commune de Malataverne (lieu-dit Le Razas) a eu lieu du 28 juin au 28 juillet.

Ce projet a pour but d'une part le traitement multi-filières des déchets non dangereux par extraction des matériaux recyclables et énergétiques, d'autre part l'activité de bioséchage des Ordures Ménagères résiduelles pour en réduire le volume.

Sollicité pour donner un avis, le conseil municipal se prononce favorablement sur ce projet à l'unanimité.

SITUATION DU SAE

A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, la commune a souhaité profiter des tranchées ouvertes pour remplacer des conduites d'eau de dimensions inadaptées et passantes sous certaines maisons.

Pour ce faire, le devis Sobecca s'élevait à 23 579,20 € HT.

Bien que la dépense soit imputable au SAE, il est décidé que la commune participe à cette dépense à hauteur de 20 000 € HT.

SITUATION DE VALROUSSE

La réflexion sur l'agrandissement de l'école se poursuit.

Les travaux d'entretien à réaliser cet été par le service technique sont également en cours.

A la rentrée, l'école disposera de 5 enseignants titulaires qui auront en charge 25 élèves par classe.

MICRO CRECHE

La validation du dépôt de permis a eu lieu lors de la réunion du 7 juillet 2021.

La délibération du conseil municipal cédant gratuitement le terrain à la communauté de communes a été transmise à la CCEPPG.

La délibération de la communauté de communes acceptant la cession du terrain a été prise le 21 juillet dernier.

AFFAIRES FINANCIERES

- Subvention exceptionnelle pour l'association « Culture et Festivités à Roussas »

Cette nouvelle association étant chargée d'organiser toutes les manifestations qui vont se dérouler à l'Espace Culturel Saint Germain d'ici la fin de l'année il est décidé de lui accorder une subvention exceptionnelle de 6000 €.

- Subvention Citoyen sauveteur

Une association de Montélimar récolte des dons pour mettre à disposition des sacs de premiers secours ainsi que des défibrillateurs portatifs à des personnes formées au secourisme ou à des pompiers (pour information le devis correspondant est de 1 345,93 €).

Sachant que le personnel du service technique est formé au secourisme et suit une formation de maintien des acquis tous les 2 ans, un accord de principe est donné sur cette démarche. Contact sera pris avec l'association pour définir les modalités de mise à disposition du matériel.

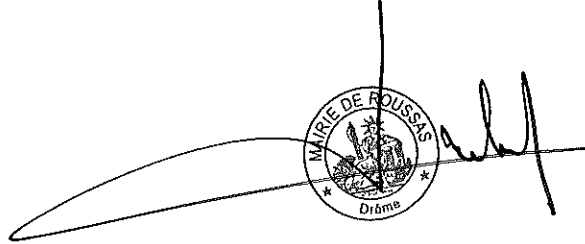
- Subvention Mairie de Réauville

Le Maire de Réauville sollicite l'ensemble des communes de la communauté de communes pour contribuer au renouvellement du buste du soldat Albert Roche dont le coût est de 6000 €. Il convient de préciser que le 7 mai 2021 une cérémonie d'hommage au premier soldat de France Albert Roche, héros de la première guerre mondiale originaire de Réauville a eu lieu à Réauville, cérémonie qui a rayonné jusqu'au plus haut niveau de l'état. Une participation de 200 € sera versée à la commune de Réauville.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 20

Le Maire,

Christiane ROBERT

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christiane Robert', written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE ROUSSAS' at the top and 'Drôme' at the bottom, with two small stars on either side of the name.